

# RHÔNE PHILATÉLIE



Organe des Clubs d'Aigle, de Brigue, de Martigny, de Monthey, du Pays d'Enhaut, de Sierre, de Sion, de Vevey



Cette lettre est partie de Berne le 4 février 1813 pour arriver à Milan le 9 février 1813.  
(Voir commentaires en pages 5 et 6)

Editeur et rédaction: ENTENTE PHILATÉLIQUE VALAIS/HAUT-LÉMAN - Case postale 2144 - 1920 Martigny 2

## SOMMAIRE

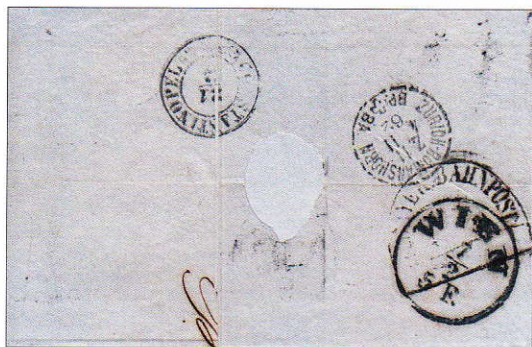
Editorial	3	Destination Constantinople, suite et fin	15-17
SP Ste-Croix - SP Franches-Montagnes - SP Yverdon	4	CP St-Imier - PVO Brig	17
Suisse par Loech	5-6	SP Neuchâtel - CP Delémont	18
CP Monthey - CP Martigny - SP Renens	6	CP Payerne - UP Genève - Qui cherche... trouve!	19
Les nouveaux catalogues 2015	8	CP Meyrin	20-21
SP Sion - CP Sierre - Tous nos remerciements	9	CP Aigle - CP Tavannes	21
CP Vevey - UT Fribourgeoise	10	SP La Côte	22
Le blue Penny de l'île Maurice	11-12	Napoléon III à travers les timbres	23-26
Document insolite: Sion et ses facteurs	12	Les Franches-Montagnes, les chevaux et les pâturages	27-28
PM Tarascon - SP Porrentruy	13	LA SSCEP et les entiers postaux suisses	29
CP Pays d'Enhaut - SP Val-de-Travers	14	Association Maximaphile Suisse	30
		Mémento philatélique	31

# DESTINATION CONSTANTINOPLE

## SUITE ET FIN



Les deux lettres suivantes présentent un affranchissement pour un deuxième échelon de poids (jusqu'à 15g) et un troisième (jusqu'à 22,5g). Les deux lettres ont transité par Marseille, donc affranchies à 1.20 et à 1.80 francs



Jolie lettre de Zurich transitant par l'Autriche affranchie à 90 cts. N'oublions pas de retourner les lettres afin d'étudier les cachets de transit qui nous donnent beaucoup d'informations sur l'itinéraire de ces envois.

Cet envoi de Zurich pour Constantinople est affranchi à 60 cts.



Lettre de Bâle pour Constantinople (Turquie) affranchie à 90 cts avec le cachet de départ de Bâle (groupe 125). La lettre a transité par St-Louis, Lyon et Marseille avant d'arriver à sa destination en Turquie. La marque du bureau français d'échange en rouge (SUISSE 1 ST LOUIS 1, utilisé de 1850 à 1868) et la marque accessoire en rouge 7 A-E-D., affranchissement étranger jusqu'à destination, (cachet utilisé du 6.1.1863 au 1.9.1865) se trouvent sur le recto. A noter qu'il s'agit d'un affranchissement mixte Helvetia assise non dentelée et Helvetia assise dentelée.



En tournant la lettre nous pouvons constater que la lettre a transité par Trieste. En 1869, Trieste faisait encore partie de l'Empire austro-hongrois. N'aurait-elle pas dû être affranchie à 50 cts? Non, car elle a quitté la Suisse par la France. Le cachet de transit de l'ambulant Genève-Sion en atteste. La lettre est donc affranchie correctement ayant transité par la France.



Ci-dessus deux lettres intéressantes. Toutes les deux de 1869 et envoyées depuis Neukirch-Bürglen. L'une transitant par Vienne et l'autre par Marseille. Le transit par Vienne coûtait alors 50 cts et le transit par Marseille 60 cts. Néanmoins, la lettre qui est passée par Marseille a été affranchie 65 cts. L'explication donnée par l'expert nous semble peu probable. Il prétend qu'il s'agit d'un deuxième échelon de poids, ce qui correspondrait à un affranchissement à 1.20 francs. Mais comment expliquer donc ce port de 65 cts?

Première théorie: Il s'agit plutôt d'un affranchissement superfétatoire de 5 cts.

Deuxième théorie: Etant donné que Neukirch n'était pas un bureau comptable, l'expéditeur a dû probablement payer le port de Neukirch pour Bürglen, un rayon local, ce qui expliquerait les 5 cts supplémentaires. Mais si cela était le cas pourquoi la première lettre n'a-t-elle pas été affranchie à 55 cts?

Si quelqu'un peut nous fournir une autre explication, nous sommes toujours ouverts à l'apprendre.



La lettre de Brugg (24 IV 70) pour Constantinople représente le tarif en vigueur du 1.9.1868 au 25.7.1872, transit par Vienne et Varna, coutant 50 cts.



La lettre de La Chaux-de-Fonds (6 IX 73) représente le tarif du 26.7.1872 au 9.2.1875. Comme vous pouvez voir dans le tableau montrant les tarifs transitant par l'Autriche. Nous avons dans un premier temps l'impression que la lettre n'était pas correctement affranchie. Or, en retournant la lettre on constate qu'elle a transité par Munich, donc le port de 45 cts est correct.



Cette dernière lettre nous montre le tarif en vigueur dès le 1er juillet 1875, depuis l'entrée de la Turquie dans l'UPU peu importe le pays par lequel elle aura transité.

La philatélie est passionnante. Elle permet à chacun de faire des recherches tant historiques que géographiques et de parfaire ses connaissances dans ces domaines. C'est bon pour la tête et c'est une voix qui permettra d'initier la jeunesse grâce à une approche intelligente de la philatélie.

Sources: «1459-1907, Der Briefpostverkehr Schweiz-Ausland», Richard Schäfer; Wikipédia: [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/turquie\\_2revolution\\_Ing.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/turquie_2revolution_Ing.htm)

Adresse de l'auteur: Roberto Lopez, Rue du Pont-Neuf 4, 2800 Delémont  
roberto.lopez@bluewin.ch

<b>CLUB PHILATÉLIQUE St-Imier ET ENVIRONS</b>	<b>Président: GODAT PIERRE</b> Rue de la Tannerie 6 2608 Courtelary Tél. 032 944 17 94
Adresse: Case postale 200	2610 Saint-Imier
Courriel: <a href="mailto:pigigodat@bluewin.ch">pigigodat@bluewin.ch</a>	

#### PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les séances mensuelles du Club philatélique de Saint-Imier ont lieu le 3ème mercredi du mois à 20h15 au Cercle de l'Union à Saint-Imier, (excepté juillet et août). Conjointement les réunions avec la Société philatélique des Franches-Montagnes ont lieu le 1er lundi du mois à 20h15 à l'Ancienne école primaire à Saignelégier.

16 déc. Saint-Imier, Cercle de l'Union, 19h30 séance de fin d'année et agape avec conjoints.

#### 2015

21 janv. Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

7 fév. Saignelégier: 17h00, Assemblée générale commune des deux sociétés des Franches-Montagnes et de St-Imier suivie du souper avec les épouses et conjoints à 19h00.

Invitation suivra avec détails et inscription

18 fév. Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

18 mars Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

15 avril Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

20 mai Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

17 juin Saint-Imier, Cercle de l'Union, 20h15 séance mensuelle.

Club philatélique de Saint-Imier et environs  
Le président: Pierre Godat

PHILATELISTEN-VEREIN  
OBER-WALLIS  
**Brigue**

Präsident:  
BORTER Jean-Louis  
Termerstrasse 17  
3911 Ried-Brig

Adresse: Philatélisten-Verein Oberwallis  
Postfach 574 - 3900 Brig

Courriel: [jl.borter@bluewin.ch](mailto:jl.borter@bluewin.ch)  
Site Internet: [www.phvo.ch](http://www.phvo.ch)

Notre Bourse aux Timbres, du dimanche 2 novembre 2014 à Naters a été assez bien fréquentée, comme vous pouvez le voir sur l'image ci-dessous.



Tauschabend im Hotel Touring Naters, ab 19.00 Uhr  
Mittwoch, 03. Dezember

Soirée d'échanges à l'Hôtel Touring, à Naters, dès 19 h.  
Mercredi 3 décembre

#### Sonstige Anlässe

Generalversammlung Papas Naters, Freitag, 23. Januar 2015, 19.00 Uhr

#### Autres manifestations

Assemblée générale au Restaurant Papas, à Naters,  
Vendredi 23 janvier 2015, 19 h.00

Notre prochaine bourse aura lieu le dimanche le 22 mars 2015 à Naters.

Geo Chavez 1910-2010		<b>TOURING</b> CPI HOTEL & RESTAURANTS Furkastrasse 16 • CH-3904 Naters Tel +41 27 922 99 99 • Fax +41 27 922 99 98 <a href="http://www.ch-hotels.ch">www.ch-hotels.ch</a> <a href="mailto:welcme@ch-hotels.ch">welcme@ch-hotels.ch</a>
<b>Philatelistenpreis:</b> Zimmer mit Frühstück Doppelzimmer CHF 120.- Einzelzimmer CHF 85.-		

**Lors de vos achats  
pensez à nos annonceurs**